

Merci de vous présenter au service scolarité :

Mardi 10 juillet 2018 à 14h pour les baccalauréats Généraux et Technologiques et

Jeudi 12 juillet à 9h pour les baccalauréats Professionnels

afin de connaître les résultats des demandes de redoublement.

Vous anticiperez une éventuelle admission en vous présentant avec

les pièces ci-dessous :

PIECES A FOURNIR LE JOUR DE L'INSCRIPTION

- Lettre d'admission (à récupérer au service scolarité en même temps que le dossier de réinscription)
- Copie recto-verso de la carte d'identité et du livret de famille
- Copie de l'attestation de la journée de citoyenneté
- **Copie du relevé de notes du baccalauréat**
- Livret scolaire s'il est sous format papier
- Demande d'admission à l'internat le cas échéant (à télécharger sur le site du lycée – fournir une grande enveloppe libellée à l'adresse des parents et affranchie à 1,56€ pour la réponse)
- Prévoir 4 photos d'identité
- Relevé d'identité bancaire
- Chèque pour la Maison des lycéens (5€) ou Association Sportive (5€) ou un chèque global de 10€ à l'ordre de la Maison des lycéens
- Copie de l'attestation d'assurance
- Copie des vaccins
- Copie du PPS, PAI ou PAP (plan d'accompagnement personnalisé) éventuels.

.....

☞ Si vous êtes admis à redoubler au lycée Raymond Naves:

Le service scolarité vous remettra votre dossier d'inscription ainsi que la lettre d'admission. Vous vous rendrez ensuite à la vie scolaire afin d'y compléter et d'y déposer le dossier.

☞ Si vous n'êtes pas admis à redoubler au lycée Raymond Naves:

Les dossiers de Terminale GT seront étudiés au rectorat lors de la commission d'ajustement le mardi 10 juillet 2018. Votre établissement d'accueil prendra contact avec vous.